

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

APPEL A CANDIDATURES

**Pour la Sélection du personnel pour l'exécution du volet AECID du
Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-
pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest -
PRISMA.**

Référence : **ARAA/PRISMA/2022/SCI/18**
Date de publication : **15 juin 2022.**
Date limite de Dépôt : **06 juillet 2022**

5

1- Contexte

Au Sahel, l'élevage est pratiqué par près de 80% des familles rurales et représente l'activité économique principale pour au moins 50 millions de personnes. Il repose en grande partie sur la mobilité du bétail pour la recherche de fourrage adéquat en fonction des saisons. Cette mobilité, entravée progressivement par le rétrécissement et la dégradation des espaces de pâture lié à l'expansion des terres cultivées, est accentué dernièrement par la fermeture de l'accès des troupeaux vers certains pays du sud (Bénin, Nigeria). Pour accompagner la nécessaire transformation en cours et l'adaptation de ce système économique vital, il est donc primordial de favoriser de manière générale la disponibilité en alimentation des troupeaux, ce à travers la sauvegarde et la gestion durable du fourrage des espaces à vocation pastorales mais aussi le renforcement de la disponibilité en aliment bétail en provenance majoritaire des pays côtiers. Il est également nécessaire de préserver la santé du bétail et des hommes, notamment des zoonoses, sur des espaces où la contiguïté est de plus en plus importante.

Les principales contraintes des systèmes d'élevage auxquels voudraient s'attaquer le projet sont les suivantes :

- 1) L'accès aux pâturages et le déficit fourrager chronique
- 2) La difficulté d'accès à l'aliment bétail
- 3) Les problématiques de santé humaine et animale, en lien avec des foyers épisodiques de zoonoses

Au manque de connaissances constaté au sujet de ces contraintes s'ajoute un faible niveau d'échange et de partage aux niveaux national et régional, alors que de nombreuses interventions mises en œuvre dans la région s'intéressent à ces thématiques. Notamment, peu d'instances de coordination permettent un dialogue intersectoriel entre les ministères concernés et les acteurs techniques, pourtant nécessaire à la mise en synergie des différentes interventions et à la prise en considération des résultats produits pour l'orientation stratégique des politiques publiques.

2- Justification du projet

Les 3 principales contraintes du secteur pastoral identifiées précédemment et que l'action se propose de cibler seront particulièrement impactées par ces changements climatiques qui risquent de causer i) une réduction drastique et une dégradation de la qualité des pâturages ; ii) un déficit fourrager et alimentaire ; et iii) une modification de la pression sanitaire sur le bétail et sur les familles. La baisse de la productivité résultant de cette variabilité climatique affectera les revenus des pasteurs et augmentera leur vulnérabilité. Pour atténuer l'effet du changement climatique sur ces derniers, il est donc indispensable d'améliorer les stratégies des pasteurs et agro-pasteurs à travers des innovations tant techniques, économiques, sociales que politiques facilitant l'accès aux pâturages, aux autres sources d'aliments, tout en leur assurant une situation sanitaire satisfaisante pour les animaux et les familles.

Le projet se base sur une approche participative et multisectorielle, impliquant des partenariats Nord-Sud et mise sur une forte mobilisation des structures opérationnelles locales publiques et privées, en vue d'une appropriation et valorisation des résultats de la recherche par les acteurs locaux et les décideurs politiques qui pourront assurer une mise à l'échelle au niveau régional.

En visant la production de résultats de recherche appliquée, PRISMA s'inscrit dans le soutien des orientations régionales définies pour promouvoir une meilleure prise en compte des enjeux de changement climatique, de sécurisation des systèmes pastoraux et de développement agro-pastoral : déclaration de N'Djaména et de Nouakchott, construction d'une vision partagée des systèmes mobiles en Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il apportera également des contributions utiles complémentaires de différents projets de recherche ou de développement régionaux en agissant en synergie avec eux.

Fiche technique du projet.

Titre de l'intervention	Projet PRISMA' : Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest
Durée	4 ans
Zone géographique	La CEDEAO et ses pays sahéliens : le Niger, le Mali et le Burkina Faso
Partenaires de la mise en œuvre	Enabel, AECID, LuxDev
Bénéficiaires	Bénéficiaires directs : services techniques, centres de recherches, OP et ONG du Niger, Mali et Burkina Faso Bénéficiaires indirects : pasteurs et agro-pasteurs en Afrique de l'Ouest
Objectif général (GO)	Contribuer à une transformation agro-écologique adaptée au changement climatique des systèmes d'agro-pastoralisme pour les rendre plus productifs, résilients et sains pour les animaux, les humains et l'environnement.
Objectifs spécifiques (OS)	OS1 : Améliorer la disponibilité et l'accès aux ressources pastorales par des pratiques de gestion durable capables de s'adapter au changement climatique, testées par la recherche et connues par les acteurs techniques et sociaux. OS2 : Améliorer la disponibilité et l'accès à l'aliment bétail de qualité au niveau régional, à travers une meilleure production et organisation de la distribution. OS3 : Limiter les risques liés à la consommation de lait local pour la santé humaine à travers un meilleur contrôle des zoonoses dans la filière de l'élevage pastoral. OS4 : Contribuer à des politiques et stratégies sectorielles nationales et régionales à travers une bonne concertation avec les acteurs influents et une bonne communication des connaissances générées
Résultats intermédiaires attendus	OS1.R1 : Les conditions nécessaires pour une mise à l'échelle de bonnes pratiques existantes et innovantes de gestion des ressources pastorales durables, apaisés et efficaces, sont identifiées et capitalisées. OS1.R2 : Des outils d'aide à la décision sont élaborés à partir des résultats de la recherche, concernant l'amélioration de la gestion des pâturages et l'adaptation au changement climatique OS2.R1 : Les capacités de distribution d'aliments sont améliorées pour les BAB et les éleveurs transhumants. OS2.R2 : Les capacités ont été renforcées pour améliorer la disponibilité et l'accès à des aliments du bétail de qualité en Afrique de l'Ouest OS3.R1 : La prévalence des principales zoonoses et leur impact sur la santé humaine via la consommation de lait sont connus et suivis par les services techniques compétents

	<p>OS3.R2 : Les acteurs de la filière lait sont renforcés dans la prise de décisions informées visant à réduire la prévalence des zoonoses dans la filière lait</p> <p>OS4.R1 : Les échanges et le partage d'information entre les acteurs clés autour des différents thèmes de l'Action sont assurés</p> <p>OS4.R2 : La communication et le dialogue autour des résultats obtenus et des connaissances générées est assurée au niveau national, régional et international</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour assurer la mise en œuvre des composantes sous la responsabilité de l'AECID, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO envisage recruter 2 experts hautement qualifiés. Il s'agit de :

- Un/une coordinateur(trice) volet AECID du PRISMA
- Un expert technique en gestion des ressources pastorales

3. Le/la coordonnateur (trice) volet AECID du PRISMA

3.1 Rôles/Responsabilités

Sous la supervision directe du Chef de la Division des Opérations techniques, le/la coordonnateur (trice) du projet aura pour responsabilité première la bonne exécution globale du projet et l'atteinte des résultats attendus. Il/elle assurera la coordination générale de l'exécution des activités du projet et garantir la complémentarité/synergie avec les autres projets et programmes mis en œuvre par l'ARAA dans le cadre de l'ECOWAP. Il/elle devra également garantir la bonne exécution des budgets et du plan de passation des marchés. Il/elle devra préparer et faire approuver les PTBA par le Comité de Pilotage et lui rendre compte de l'exécution globale du projet (technique et financière)

Le/la coordonnateur (trice) du projet aura la charge de garantir d'excellente relation de travail avec l'ARAA, la commission de la CEDEAO et les partenaires techniques et financiers de mise en œuvre du projet.

Il/elle sera basé(e) à l'ARAA et sera amené (e) à effectuer des déplacements dans les pays couverts par le projet pour la mise en œuvre et la supervision des activités du projet. Il/elle sera sous la supervision administrative du Directeur Exécutif de l'ARAA et sous la supervision technique du Chef de Division des Opération Techniques qui aura la charge de valider tous les documents techniques élaborés dans le cadre du projet.

De manière spécifique il devra :

- Préparer et soumettre les Plan de Travail et Budgets Annuels à la validation du Comité de Pilotage du projet et lui rendre compte de l'exécution technique et financière du projet ;
- Assurer le pilotage du projet à travers l'organisation des comités de pilotage et les autres réunions de pilotage prévu dans les conventions ;
- Assurer la bonne exécution technique des activités prévues dans les PTBA approuvés
- Assurer la gestion financière et opérationnelle du projet ainsi que le reporting financier
- Garantir le suivi-évaluation et le Reporting des résultats du projet selon les spécifications du bailleur de fond, de l'ARAA et de la Commission de la CEDEAO ;

- Assurer les relations avec l'ARAA, le Département AERE de la CEDEAO ainsi que le bailleur de fond du projet ;
- Superviser les actions de communication sur les résultats du projet en collaboration avec l'équipe de communication de l'ARAA ;
- Contribuer à la complémentarité/synergie avec les autres programmes de l'ARAA.

3.2. Qualifications, expériences, compétences

Qualifications

- Avoir un diplôme universitaire (BAC + 5 ans au moins ; Niveau ingénieur ou Master II) dans le domaine du développement rural (agriculture, élevage, foresterie, pêche, ...), en agroéconomie, médecine vétérinaire, gestion des projets ou tout autre domaine connexe.

Compétences

- Avoir une bonne connaissance du secteur du développement rural et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région ouest-africaine ;
- Avoir une bonne connaissance des méthodes et techniques d'accompagnement des jeunes à la création d'emplois et à l'entrepreneuriat ;
- Avoir une connaissance des problématiques liées au secteur de l'élevage laitier et du pastoralisme dans la région ;
- Avoir une forte familiarité avec la gestion axée sur les résultats et du suivi des indicateurs de performance à travers le cadre logique ;
- Avoir le sens de l'organisation et de bonnes capacités de communication, de synthèse et de rédaction ;
- Disposer d'excellentes compétences en rédaction technique et plus particulièrement le rapportage régulier conformément aux exigences du bailleur de fond du projet et des autres PTF ;
- Avoir une très bonne maîtrise des outils informatiques et de la bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Publisher) ;
- Avoir une parfaite maîtrise d'au moins une des langues de travail de la CEDEAO et avoir de bonnes aptitudes de travailler dans une seconde langue
- Être familier avec un environnement de travail multiculturel.

Expériences

- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural dont 5 ans dans la gestion/coordination de projets d'envergure régionales ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'employabilité et l'entrepreneuriat agricole dans la région,
- Avoir une expérience préalable de travail sur les questions liées à l'élevage laitier, au pastoralisme ou développement des filières dans la région ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion d'équipes pluridisciplinaires
- Avoir d'excellentes aptitudes dans les domaines suivants : Gestion des projets, administration, suivi-évaluation des projets et programmes, rédaction, communication.

4. Expert technique en gestion des ressources pastorales.

4.1. Rôles/Responsabilités

L'expert technique en gestion des ressources pastorales en charge du volet AECID du projet PRISMA financé par l'Union Européenne a pour mission d'assurer la mise en œuvre technique des activités de l'Objectif Spécifique 2 : « Améliorer la disponibilité et l'accès à l'aliment bétail (AB) de qualité à niveau régional, à travers une meilleure production et organisation de la distribution et la coordination globale du Programme ». Aussi, il (elle) contribuera, au nom de l'ARAA, à l'organisation, la participation et la mise en œuvre des événements, des groupes de travail, etc. requis par l'Objectif Spécifique 4 : « Contribuer à des politiques et stratégies sectorielles nationales et régionales à travers une bonne concertation avec les acteurs influents et une bonne communication des connaissances générées ». Il (elle) est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur Exécutif de l'ARAA, et la supervision technique du ou de la coordinateur(trice) du volet AECID du projet PRISMA.

A ce titre, il(elle) sera chargé(e) des tâches suivantes :

- Assurer la planification et l'exécution technique des activités de l'Objectif Spécifique 2 du projet PRISMA ;
- Assurer la préparation et la supervision technique des activités mise en œuvre par les prestataires recrutés dans le cadre de l'exécution des activités du projet ;
- Superviser l'élaboration des documents techniques du projet en matière d'alimentation, nutrition animale et pastoralisme ;
- Contribuer à la collecte et à l'analyse des données nécessaires pour assurer les suivi-évaluation, la production de connaissance dans le cadre du pastoralisme et le renseignement du Cadre Logique du projet ;
- Assurer la mise en œuvre et la complémentarité des activités en commun avec les autres composantes mise en œuvre par les membres du consortium de mise en œuvre du projet notamment ENABEL et LUXDEV ;
- Suivre les activités des prestataires de service qui pourraient être mobilisés pour accompagner la mise en œuvre du Programme (préparation des TDR, signature des contrats, suivi des prestations, paiements, etc.) ;
- Contribuer à la production, dans les délais, des rapports périodiques d'exécution du projet ainsi que des rapports présentés lors du Comité de Pilotage du Programme conformément aux exigences du bailleur de fonds et de la CEDEAO ;
- Contribuer à la bonne exécution de toute mission de suivi externe et d'évaluation externe commanditée par le 'Union Européenne et/ou la CEDEAO dans le cadre du projet ;
- Veiller à l'archivage systématique et continu des dossiers du Programme ;
- Exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

4.2. Qualifications, expériences, compétences

Qualifications

- Avoir au moins un diplôme de Master ou d'Ingénieur en productions animales, zootechnie, pastoralisme, vétérinaire,

Expériences indispensables

- Avoir au moins 07 ans d'expériences dans les domaines de l'élaboration et l'exécution des programmes et projets dans le domaine d'alimentation animale, du pastoralisme, de la gestion des ressources naturelles ;
- Avoir une bonne connaissance de la gestion des projets et programmes d'élevage ainsi que la gestion d'équipe ;
- Avoir une expérience pertinente dans le suivi-évaluation de projet dans le domaine du pastoralisme et de l'alimentation du bétail ;

Expériences souhaitées

En plus des expériences obligatoires citées plus haut, les expériences ci-dessous sont également souhaitées

- Avoir de l'expérience dans le renforcement des capacités technique et du renforcement organisationnel dans le secteur de la l'alimentation animale et du pastoralisme ;
- Être flexible, apte à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et sous pression ;
- Faire preuve de bonne qualité d'organisation, de rigueur et justifier de bonnes qualités morales ;
- Avoir une expérience dans un projet financé par l'Union Européenne ;
- Avoir une expérience de travail avec une des institutions ou agences de la CEDEAO constitue un atout majeur.

Compétences

- Bonne connaissance du secteur du pastoralisme et de la production et la distribution d'aliment pour bétail en Afrique de l'Ouest ;
- Connaissance pratique de travail avec les Organisation d'éleveurs, les organisations pastorales et le secteur privé notamment les unités de production d'aliment pour bétail ;
- Connaissances en planification et mise en œuvre de projets/programmes (notamment méthodologie du cadre logique, de la gestion axée sur les résultats et de la méthodologie du cycle de projet) ;
- Bonne maîtrise des outils de la bureautique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- Être familier avec un environnement de travail multiculturel ;
- Maîtrise du français et de l'anglais (au moins le niveau C1 dans les deux).

5. Conditions générales pour tous les postes

5.1. Lieu, durée et début de la mission

- Les consultants seront basés à Lomé à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) ;
- La durée du contrat est d'un (1) an. Le contrat pourrait être renouvelé sur la durée du projet en fonction des performances du consultant et de la disponibilité des fonds. ;
- Le poste est à temps plein ;
- Le(la) Consultant(e) est appelé(e) à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui serait assignée.



5.2 Dossier de candidatures

Les dossiers de candidatures sont constitués de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelle (nom et prénom, fonctions actuelles et passées, email et contacts téléphoniques) ;
- Copie certifiée du diplôme le plus élevé ;
- Copies des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet ne sera pas recevable.

5.3 Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **06 juillet 2022 à 17H 00 GMT**, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA),

83, Rue de la Pâturage, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Candidature au Poste de Consultant, PRECISER LE POSTE, pour l'exécution du volet AECID du PRISMA »

Email : recrutements.consultants@araa.org

En objet : « Candidature au Poste de Consultant, PRECISER LE POSTE, pour l'exécution du volet AECID du PRISMA »

5.4 Méthode de sélection

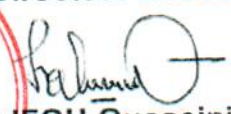
Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une short liste de candidats présélectionnés, et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet appel à candidatures.

Les candidatures féminines et celles des personnes à mobilité réduite sont fortement encouragées.



Le Directeur Exécutif


SALIFOU Ousseini